



HAL
open science

Scévole de Sainte-Marthe (1536-1623)

Didier Veillon

► **To cite this version:**

Didier Veillon. Scévole de Sainte-Marthe (1536-1623). Bruno Méniel. Écrivains juristes et juristes écrivains du Moyen Âge au siècle des Lumières, Classiques Garnier, p. 1132-1138, 2015, coll. "Esprit des lois, Esprit des lettres". halshs-02558825

HAL Id: halshs-02558825

<https://shs.hal.science/halshs-02558825>

Submitted on 29 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Scévole de Sainte-Marthe

(1536-1623)

Né le 2 février 1536 à Loudun, Gaucher dit Scévole de Sainte-Marthe appartient à une famille de petite noblesse, déjà ancienne, comptant en son sein des médecins, des robins et des lettrés. Son grand-père, dont il a hérité le prénom original, Gaucher, pouvait ainsi s'enorgueillir du titre de premier médecin du roi François Ier. L'un des fils de ce dernier, Jacques, exercera de semblables fonctions auprès d'Henri II, François II et Henri III tout en ne cessant d'étudier les auteurs antiques, mettant ainsi à profit l'enseignement de Guillaume Budé dont il avait été l'élève. Ses frères possédaient les mêmes affinités littéraires. Charles, le plus connu, sera un poète réputé. Louis, le père de Scévole, ne jouira pas d'une telle consécration qu'il ne recherchait d'ailleurs point. Procureur du roi à Loudun, il remplira scrupuleusement les devoirs de sa charge tout en cultivant à loisir les belles-lettres.

Au regard de son origine sociale et des inclinations de sa famille, le jeune Scévole reçoit dès l'enfance une excellente éducation, sous l'égide de sa grand-mère maternelle, Mme de Bizay, proche parente du chancelier de France Brissonnet. À treize ans, il quitte sa ville natale pour la capitale où il entre au collège des Cholets dont le principal, Robert Fournier, ancien recteur de l'Université de Paris et futur précepteur du duc d'Alençon, est l'un de ses maîtres. Scévole fréquente également le Collège de France où il suit en particulier les cours d'Adrien Turnèbe et de Pierre de La Ramée (Ramus). Mais ce sont certainement les conférences de Marc-Antoine Muret, dispensées au collège de Boncourt, qui marquent le plus l'adolescent. Plus tard, celui-ci rendra hommage à son ancien professeur pour lui avoir transmis une exceptionnelle maîtrise de la langue latine.

Pendant ses études à Paris, Scévole de Sainte-Marthe noue également des relations d'amitié avec de jeunes gens à l'avenir prometteur. Ainsi compte-on parmi ses condisciples de futurs hauts magistrats dont beaucoup seront par ailleurs de grands humanistes à l'image du poète Nicolas Rapin, lieutenant criminel de robe courte au Châtelet et grand prévôt de la connétablie de France, le mathématicien François Viète, maître des requêtes, ou encore l'auteur d'ouvrages historiques et de vers français Guillaume Aubert, avocat général à la cour des aides.

En 1554, Sainte-Marthe commence d'étudier le droit à Poitiers dans une faculté jouissant d'une immense renommée. Mais la ville est également le centre d'une intense activité littéraire d'autant plus vive que le développement de l'imprimerie assure une large diffusion des œuvres. Aussi, dès son arrivée à Poitiers, Scévole de Sainte-Marthe intègre-t-il tout naturellement un cénacle dont les membres, étudiants en droit pour la plupart, s'adonnent également au culte des muses. Constitué quelques mois plus tôt autour de Jacques Tahureau, Jean-Antoine de Baïf, Jean Bastier dit La Péruse, ce petit groupe accueille avec joie le nouveau-venu qui ne tarde pas à en prendre la tête. À ce cercle poitevin et estudiantin s'associent volontiers quelques professeurs de droit comme de Lauson dont les amours seront chantées par La Péruse, son élève, ou encore François de Némond qui s'efforce de promouvoir l'étude de la science juridique en

français comme en témoignent ses deux *Oraisons* publiés en 1555. Dans ces textes, ornés de poèmes dédiés par ses étudiants, dont Sainte-Marthe, le maître entend en effet expliquer les *Institutes* de Justinien en langue vernaculaire. Selon lui, de même que la poésie française n'a rien à envier à celle des Grecs et des Latins, le droit romain doit être traduit en français. Et d'affirmer qu'une telle pratique présenterait entre autres avantages celui de réduire la durée des études juridiques mais également le nombre des procès. Deux ans plus tard, en 1557, un autre membre du cénacle poitevin, Roland Bétholaud, fera paraître à son tour un ouvrage s'inscrivant manifestement dans la même veine : *Les règles de droict civil et canon mises en ordre en notre langue avec un petit commentaire*.

Pour sa part, Sainte-Marthe préfère les travaux littéraires, lesquels sont pour le moins éclectiques. En 1555, il commence les *Métamorphoses Chrestiennes* mais ne se consacre pas pour autant à la seule poésie religieuse puisque la même année il publie le *Tombeau de Brunette*. Cette œuvre, écrite en français, relate l'amour pour une jeune femme imaginaire, nommée Brunette, dont le trépas rend son amant inconsolable. C'est en revanche un chagrin bien réel – celui éprouvé à la suite de la disparition brutale de La Péruse – qui conduit Sainte-Marthe à terminer la tragédie inachevée de son ami : *Médée* ; pièce éditée par un autre membre du cénacle poitevin, l'imprimeur Guillaume Bouchet. En 1557, Sainte-Marthe se rend à Bourges pour y parfaire sa formation juridique auprès du grand romaniste Le Douaren (Duaren), le successeur d'Alciat. Il y retrouve plusieurs de ses ex-condisciples poitevins, notamment Bétholaud et Vauquelin de la Fresnaye, venus également compléter leurs études de droit dans cette cité du Berry.

Au terme de son cursus universitaire au début de l'été 1559, Sainte-Marthe retourne pendant quelques mois à Loudun avant de gagner Paris où il arrive le 1^{er} janvier 1560. À l'occasion de son séjour dans la capitale, il est introduit dans la maison de Jean de Morel, puissant personnage et grand humaniste, lequel aime à réunir en son hôtel les plus beaux esprits du temps. Aussi est-ce en sa demeure que Sainte-Marthe rencontre les poètes Dorat, Ronsard et Baïf, le jeune (il a vingt ans) Joseph-Juste Scaliger mais également le magistrat Christofle de Thou et le futur chancelier Michel de l'Hôpital. Sainte-Marthe apprécie ce milieu intellectuel et politique parisien et sait s'y faire apprécier. À n'en pas douter, ces fréquentations le confortent dans son désir de se consacrer à la poésie.

Revenu à Loudun à la fin de l'année 1560, il épouse quelques mois plus tard une riche héritière, Renée de La Haye. Le couple semble devoir mener une existence heureuse en Loudunois où le jeune marié peut s'adonner à l'écriture en toute quiétude. Mais l'horizon s'obscurcit bientôt avec le début des guerres de religion. En mai 1562, Poitiers tombe aux mains des Protestants qui se livrent au pillage et à la profanation des églises. Peu après le départ de la soldatesque huguenote, la justice entend punir les réformés du Poitou et tout particulièrement les notables. Aussi le présidial de Poitiers rend-il une ordonnance de prise de corps, laquelle vise entre autres Louis de Sainte-Marthe, procureur du roi à Loudun et père de Scévole. Ce dernier aurait-il également adhéré au calvinisme ? Plusieurs indices tendraient à étayer cette thèse : Loudun est à l'époque l'une des premières églises à avoir été organisée selon le modèle genevois ; le milieu humaniste dans lequel évolue Sainte-Marthe constitue de surcroît – nous le

savons – un terreau favorable aux idées propagées par l’auteur de l’*Institution chrétienne*. Enfin et surtout son oncle Joseph de Sainte-Marthe, dans une lettre écrite à son neveu en novembre 1561, laisse clairement entendre que l’un et l’autre appartiennent au camp réformé. Quoi qu’il en soit, Scévole se garde bien pour l’heure de prendre une part active aux querelles religieuses qui déchirent le pays et semble, si du moins il a éprouvé des sympathies pour la cause protestante, être assez vite rentré dans le giron de l’Église catholique.

Pendant les dix années qui suivent son mariage, il voyage à l’étranger, en Allemagne et aux Pays-Bas en 1562, et surtout en France. Ainsi en 1564 suit-il Charles IX lorsque celui-ci visite les provinces de son royaume ; monarque auquel Sainte-Marthe ne manque jamais d’offrir ses œuvres. Devenu père pour la première fois en 1566, son épouse donne naissance à deux jumeaux en 1571. La même année, il achète une charge de contrôleur général des finances en Poitou ; l’accroissement de la famille l’incite sans doute à établir solidement sa position dans le monde. Toujours est-il que les Sainte-Marthe s’installent à Poitiers où Scévole est amené à exercer ses nouvelles fonctions.

Celles-ci ne l’empêchent nullement ni d’écrire ni d’entretenir des relations avec de nombreux représentants de la république des lettres qu’il rencontre pour certains à l’occasion de séjours dans la capitale où le conduisent régulièrement ses affaires. Notable poitevin, il entre au corps de ville en 1575 et est élu maire le 16 juin 1579. En cette qualité, il accueille trois mois plus tard la cour des Grands Jours. Le Parlement de Paris organise en effet de temps à autre des assises extraordinaires en province afin d’y exercer au plus près une justice royale trop souvent mise en échec par une criminalité endémique. Poitiers sera à cet égard l’une des villes qui accueillera le plus souvent les Grands Jours : pas moins de huit sessions y auront lieu sous l’Ancien Régime dont cinq au XVI^e siècle. Celle de 1579 restera également célèbre par « La puce de Mlle des Roches ». S’il fréquente assidûment le salon littéraire de celle-ci et de sa mère, ses cousines, Scévole de Sainte-Marthe ne semble cependant pas avoir participé aux joutes poétiques auxquelles l’insecte donnera lieu pour avoir trouvé refuge sur la gorge de sa ravissante et vertueuse victime. Notre auteur serait-il trop sage pour se livrer à de semblables divertissements ? De fait, ses travaux de plume sont alors d’une tout autre nature : il peaufine en effet ce qui sera son principal poème latin, la *Paedotrophia*, dont les deux premiers livres paraîtront en 1580, complétés par un troisième en 1584. Il s’agit d’un ouvrage didactique consacré à la puériculture. Au demeurant son titre, quelque peu obscur, est un mot grec que Sainte-Marthe traduit lui-même comme « l’art de nourrir les enfants à la mamelle ». Un tel sujet est assurément novateur à l’époque, a fortiori en poésie ! Scévole de Sainte-Marthe n’en décrit pas moins minutieusement les soins qu’il convient de prodiguer à l’*infans*, au sens strict du terme, c’est-à-dire ce petit être dénué encore de parole. Au vrai, il s’intéresse même à lui dès sa conception en conseillant à sa mère de ne point se comprimer la taille par des vêtements trop serrés et de renoncer à la danse. Il insiste également sur l’hygiène en recommandant par exemple de baigner le nouveau-né tous les jours. Mais il préconise surtout l’allaitement maternel, préférable selon lui au recours à une nourrice.

Scévole de Sainte-Marthe, en dépit d’une activité littéraire soutenue, n’en demeure pas moins très occupé par de multiples tâches, et ce même après être parvenu

au terme de son mandat de maire qui dure une seule année, conformément au statut du Mois et Cent hérité des Établissements de Rouen. En 1582, il acquiert l'office de trésorier de France en la généralité de Poitiers. À ce titre, il sera notamment amené à vendre le domaine de Marie Stuart en Poitou, après l'exécution, en février 1587, de la reine d'Écosse et ancienne reine de France. D'une parfaite intégrité, il réalisera cette opération pour le plus grand profit du Trésor royal, ce dont lui sera reconnaissant Henri III. Le souverain ne manque d'ailleurs pas d'appeler en septembre 1588 son loyal serviteur aux États Généraux réunis à Blois où les trésoriers de France ont droit de séance. Sainte-Marthe y combat énergiquement un projet du tiers état visant à supprimer de nombreux offices. Sous couvert de réaliser des économies, cette mesure, suggérée par les Guise, a en réalité pour objectif d'affaiblir encore davantage la monarchie en la privant de fidèles défenseurs. Sainte-Marthe ne s'y trompe pas et ne ménage pas ses efforts en vue de faire échouer un tel projet.

Ce dévouement à la cause royale lui vaut de recevoir plusieurs marques de confiance de la part d'Henri III, lequel lui confie des missions délicates. Ainsi le mandate-t-il au printemps 1589 pour prendre langue avec le représentant d'Henri de Navarre, Michel Hurault de l'Hôpital, petit-fils du chancelier, en vue de mener à bien les négociations préliminaires qui vont aboutir au traité de Plessis-les-Tours consacrant l'union du Valois et du Béarnais contre la Ligue. Car celle-ci se fait toujours aussi menaçante, notamment à Poitiers. De retour dans cette cité, quelques jours après la mort du duc de Guise et du cardinal de Lorraine, Sainte-Marthe a certes tenté, à la demande d'Henri III, de justifier le double-assassinat. Tâche difficile dans une ville où les ligueurs sont très nombreux au premier rang desquels figure l'évêque. Sainte-Marthe croit cependant être parvenu à calmer les esprits ; il n'a en réalité obtenu qu'un répit. En effet, le 11 mai 1589, la population poitevine, chauffée à blanc depuis des semaines par le cordelier Jean Porthaise, se soulève et chasse le gouverneur Malicorne. Henri III s'étant avancé jusque sous les murs de la cité rebelle pour la ramener à l'obéissance, les portes se ferment devant lui. Furieux d'avoir essuyé un tel camouflet ainsi que plusieurs boulets d'artillerie envoyés sur le camp où stationnent ses troupes, le monarque ordonne le transfert à Parthenay du présidial, de l'université et du bureau des finances. Mais seul ce dernier défère finalement à l'ordre. Le trésorier général Scévole de Sainte-Marthe quitte donc Poitiers avec sa famille. Il n'y reviendra que cinq ans plus tard.

Entre-temps, Henri IV, appréciant sa fidélité sans faille tout autant que sa probité, le nomme contrôleur général auprès du prince de Conti, lieutenant général de ses armées en Anjou, Berry et Poitou, puis intendant des finances dans l'armée du prince de Dombes, futur duc de Montpensier. Le roi sollicite par ailleurs son dévoué serviteur en vue d'obtenir la soumission de Poitiers. Il lui réitère même cette demande lors de son sacre à Chartres en février 1594 auquel Scévole est présent. Celui-ci conduit donc les négociations avec les dirigeants de la cité ligueuse dont l'un n'est autre que son frère, Louis. Les Sainte-Marthe travaillent de concert à l'édit de réduction publié en août au terme duquel la capitale du Poitou fait acte d'obéissance au Bourbon. Quelques jours plus tard, le bureau des finances se réinstalle à Poitiers à l'occasion d'une audience solennelle à laquelle assiste le trésorier général Scévole de Sainte-Marthe, lequel, peu après, est réintégré dans le corps de ville.

En témoignage de reconnaissance et soucieux de s'entourer de ses précieux conseils, Henri IV le prie d'assister à l'Assemblée des notables réunie à Rouen de novembre 1596 à février 1597. De son côté, Sainte-Marthe montre encore son attachement à la cause royale en 1601 quand les habitants de Poitiers défient de nouveau la monarchie. La cause de la crise est cette fois d'ordre fiscal. Plus précisément, la création d'un nouvel impôt, la pancarte, provoque une véritable émeute dans la cité, contraignant le conseiller d'État, venu pour y établir la taxe, à fuir précipitamment. Fort courroucé, Henri IV entend punir une ville, selon lui, « hargneuse » et « gouvernée par des magistrats de petite étoffe ». Aussi suspend-il l'élection du maire. Partant, Scévole de Sainte-Marthe, en qualité de doyen des échevins, se voit placé à la tête de la ville. Il y ramène le calme tout en parvenant à y prélever l'impôt tant décrié. Un an plus tard, le 19 mai 1602, à la tête de la municipalité, il accueille en grande pompe Henri IV lors de la visite que le souverain effectue à Poitiers. Ayant intercédé auprès de lui pour obtenir le pardon royal, il obtient gain de cause : le 25 mai, le monarque restitue à sa bonne ville le droit d'élire son maire.

Quant à Scévole de Sainte-Marthe, il choisit de se retirer progressivement de la vie publique pour se consacrer à l'édition de ses œuvres et tout particulièrement à ses *Elogia*, son ouvrage sans doute le plus connu aujourd'hui. Paru en 1598, le premier livre sera suivi de quatre autres publiés en 1602, 1603, 1606 et 1616, l'ensemble étant réuni en un seul volume en 1630. Les *Elogia* écrits en latin, traduits en français par Colletet en 1644 – auquel les citations seront empruntées, constituent à bien des égards un modèle de ce genre littéraire. Au total de 137, ces éloges, dont la plupart font une quarantaine de lignes, les plus brefs seulement une quinzaine et les plus longs deux ou trois pages voire plus, brossent ce que M. Jean Brunel nomme « un tableau de l'histoire politique et de la vie intellectuelle du XVI^e siècle ». À ce titre, figurent entre autres Guillaume Budé, François Rabelais, Clément Marot, Michel de Montaigne, le chancelier de L'Hôpital, mais aussi certains jurisconsultes à l'image d'André Tiraqueau auquel est rendu un vibrant hommage pour « ces traités laborieux du retrait lignager, des prérogatives de la Noblesse, des lois du mariage et beaucoup d'autres que l'on a jugé dignes de la lumière du jour, et d'une réputation immortelle ». Scévole est tout aussi dithyrambique sur Jacques Cujas considéré comme « un oracle sur les plus profonds mystères du Droit, et de l'Antiquité, dont il sçavait tous les secrets, et possédait tous les trésors, qu'il prenait plaisir de révéler et de communiquer à la jeunesse studieuse ». Retraçant la carrière du célèbre romaniste, Sainte-Marthe n'omet d'ailleurs pas de rappeler que l'Université de Toulouse, sa ville natale, lui refusa une chaire « fermant les yeux à la lumière naissante de ce nouvel Astre qu'elle avait porté ».

Notre auteur ne se montre pas toujours exhaustif dans sa galerie de portraits. Ainsi loue-t-il Bertrand d'Argentré pour ses « si doctes commentaires sur la Coustume de Bretagne » en ne manquant pas de préciser qu'ils suscitaient l'admiration du « judicieux et sçavant Charles du Moulin », son contemporain. Curieusement, Scévole de Sainte-Marthe n'éprouve toutefois pas le besoin de consacrer un éloge à ce dernier. Il en va tout autrement de Christofle de Thou, premier président du parlement de Paris, présenté comme « un grand magistrat », mais dont le rôle fondamental dans le processus de rédaction officielle des coutumes n'est pas même évoqué. Malgré ses lacunes et ses

imprécisions, les *Elogia* n'en constituent pas moins une sorte de kaléidoscope littéraire de l'histoire du XVI^e siècle.

Quoique fort occupé, Sainte-Marthe assure également l'édition posthume des œuvres de son ami Nicolas Rapin, décédé à Poitiers en février 1608, tout en continuant par ailleurs à entretenir une vaste correspondance tant avec les membres de sa famille que de puissants personnages du royaume et de nombreux lettrés en France et en Europe. Au demeurant, l'homme, en dépit d'un âge avancé, conserve non seulement une singulière vivacité d'esprit mais également une forme physique éblouissante, voire une énergie peu commune comme le montre son attitude lors de l'installation du nouvel évêque de Poitiers, Henri Louis Chateigner de La Roche-posay, le 23 juin 1612. Scévole de Sainte-Marthe, 75 ans, président des Trésoriers de France, aurait dit-on fait le coup de poing avec quelque membre du présidial lui disputant la préséance !

Ironie du sort, le même prélat, lors de l'intronisation duquel Sainte-Marthe en serait venu aux mains, orchestrera deux ans plus une cabale dont la famille de Scévole sera la victime. En effet, en 1614, son neveu Nicolas de Sainte-Marthe, alors maire de Poitiers, est accusé de vouloir remettre la ville au prince de Condé qui a pris les armes contre la régente Marie de Médicis et son favori Concini. L'évêque La Roche-posay, suspectant Condé de s'appuyer sur les protestants du Poitou, fomenta une révolte qui aboutit à la déposition de Nicolas de Sainte-Marthe. Lui et tous les siens sont chassés de la ville. En 1616, le neveu de Scévole, également soupçonné de malversations financières par ses ennemis, est finalement blanchi de toutes les accusations portées à son encontre. Lui et sa famille peuvent maintenant rentrer à Poitiers, mais Scévole préfère demeurer à Loudun où il a trouvé refuge. Veuf depuis un an, il est profondément affecté par la disparition de son épouse pour laquelle il avait naguère composé des sonnets sur l'amour conjugal.

C'est cependant un vieillard affable et bienveillant que rencontre le jeune Tristan l'Hermite venu solliciter auprès de lui un emploi de secrétaire particulier. L'ayant obtenu, il partagera pendant quinze mois l'intimité du poète dont il fera un portrait attachant dans *Le page disgracié*, récit autobiographique de son existence aventureuse. Du reste, Scévole de Sainte-Marthe suscite un immense respect de la part de ses contemporains. Ainsi, quelques semaines avant son décès, reçoit-il la visite du prince de Galles et futur roi d'Angleterre, Charles Ier, lequel profitant d'un voyage en Espagne s'arrête à Loudun pour rencontrer le grand Scévole de Sainte-Marthe. Celui-ci s'éteint le 29 mars 1623 à 87 ans après avoir reçu les derniers sacrements d'Urbain Grandier, curé de Saint-Pierre de Loudun, lequel composera quelques mois plus tard à son intention une oraison funèbre, précédé en cela par un autre Loudunais célèbre, Théophraste Renaudot.

Bon époux, père attentionné d'une nombreuse progéniture, administrateur scrupuleux, serviteur fidèle de la monarchie, esprit tolérant cultivant les amitiés et les relations par-delà les clivages politiques et religieux, Scévole de Sainte-Marthe n'est pas seulement paré de toutes ces qualités ; il est aussi brillant homme de lettres dont la production s'avère plus éclectique qu'il n'y paraît de prime abord. Ainsi le range-t-on souvent de manière trop exclusive parmi les poètes néo-latins alors qu'il a composé la majorité de ses vers en français. Ses œuvres latines, sans doute les plus abouties, ont été il est vrai les plus fréquemment rééditées.

► SAINTE-MARTHE : 1629-1630, *Les œuvres de Scévole de Sainte-Marthe*, Paris, Jacques Villery ; 1630, *Gallorum doctrina illustrium, qui hoc seculo in Gallia floruerunt, Elogia*, Lutetiae, apud Iacobum de Villery ; 1644, *Eloges des Hommes illustres, qui depuis un siècle ont fleury en France dans la profession des Lettres. Composez en Latin, par Scévole de Sainte-Marthe. Et mis en François, par G. Colletet*, Paris, A. de SOMMAVILLE, A. COURBE et F. LANGLOIS ; 1698, *La manière de nourrir les enfans à la mammelle ; traduction d'un poème latin de Scévole de Sainte-Marthe, par messire Abel de Sainte-Marthe, seigneur de Gorbeville, garde de la bibliothèque de S. M. à Fontainebleau*, Paris, Guillaume de Luyne ; 2010, *Œuvres complètes, I, Œuvres de jeunesse. Les Premières Œuvres (Livre I)*, édition chronologique avec introduction, notes et variantes par Jean BRUNEL, Genève, Droz.

► FEUGERE, 1854, *Étude sur Scévole de Sainte-Marthe*, Paris ; DE LONGUEMARE, 1902, Reprod. 1970, *Une famille d'auteurs aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles : Les Sainte-Marthe*, Paris, Genève, Slatkine ; FARMER, 1920, *Les œuvres françaises de Scévole de Sainte-Marthe (1536-1623)*, Toulouse ; PLATTARD, 1924, « La vie et l'œuvre de Scévole de Sainte-Marthe, officier de finances et humaniste (1536-1623) », *Bull. Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 3^e série, t. VI, 531-559 ; LACOUR, 1956, *Un aspect de la République des Lettres d'après la correspondance de Scévole de Sainte-Marthe*, thèse lettres, Poitiers ; BRUNEL, 1997, « Les débuts littéraires de Scévole de Sainte-Marthe (1555-1560), *Travaux de littérature publiés par l'A.D.I.R.E.L.*, t. X, 65-93 ; ID., 2000, « La Poésie royale de Scévole de Sainte-Marthe », *Albineana*, 12, 165-197 ; ID., 2006, « Rhétorique et Histoire dans les *Elogia* de Scévole de Sainte-Marthe, *Autour de l'Histoire Universelle d'Agrippa d'Aubigné. Mélanges à la mémoire d'André Thierry*, éd. Gilbert SCHRENCK, Genève, 121-159.